

Formation spécifique de Coordonnateur SPS - Niveau 2

16 à 20 jours

Organisme certifié par CERTIBAT en date du 18 décembre 2013 conformément aux exigences de l'arrêté du 26 décembre 2012. **Numéro du certificat** : OF SPS 2013-12-01



Coût pédagogique par personne

Niveau 2 Conception
ou Réalisation
(16 jours) : 3 560 € H.T.

Niveau 2 Conception
et Réalisation
(20 jours) : 4 360 € H.T.

Ces tarifs comprennent
l'évaluation professionnelle
par un jury.

Possibilités de restauration
et d'hébergement.

Dates

Nous consulter

Lieu

Toulouse

www.cfpct.com

Objectifs

A l'issue de la formation le stagiaire aura acquis les connaissances et les savoir-faire professionnels qui lui permettront de mettre en œuvre les compétences pour exercer la fonction de Coordonnateur SPS correspondant au niveau et à la phase d'activité pour laquelle il est inscrit.

Public concerné conformément aux articles R.4532-25 et R. 4532.-26

Personne physique qui justifie d'une expérience professionnelle **d'une durée minimale de 5 ans** :

- durant la phase de « **Conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage** » en architecture, ingénierie ou maîtrise d'œuvre.
- durant la phase de « **Réalisation de l'ouvrage** » en matière de contrôle des travaux, d'ordonnancement, de pilotage et de conduite des travaux ou de maîtrise de chantier, ou en tant que coordonnateur ou agent en matière de sécurité.

Evaluation de la maîtrise des prérequis

- Contrôle des pièces justificatives
- Entretien

A l'issue de l'entretien, le C.F.P.C.T. signifiera au postulant la validation de ses prérequis. Dans le cas contraire, un bilan sera fait sur ses connaissances (acquises, en cours d'acquisition, non acquises). Selon le cas, le C.F.P.C.T. pourra proposer une formation permettant au postulant de pallier à ses manques.

Méthode pédagogique

Exposés et échanges avec le groupe. Analyse des textes, études de cas en sous-groupe. Vidéo. Retours d'expériences.

Programme

Tronc commun

- La prévention, le rôle des intervenants, missions et moyens du coordonnateur, le registre journal, le PGC et définitions
- La prévention, l'analyse de l'accident, l'élaboration du PGC et du DIUO, visite de chantier inspection commune, le PPSPS
- Le CISSCT, le cadre législatif et réglementaire, le DIUO : intégration du DOE, l'expertise des offres, le contrat de coordination SPS, la clôture de la mission

Module spécialisé coordination de conception

- DIUO/PGC : approfondissement, études de cas
- Relations avec le maître d'ouvrage

Module spécialisé coordination de réalisation

- Harmonisation des PPSPS
- Relations avec les entreprises
- Actualisation du PGC
- Finalisation du DIUO

Evaluation de la formation

- Evaluation pédagogique en continu
- Evaluation professionnelle par un jury

Validation de la formation

Délivrance d'une **attestation de compétence** après délibération et avis favorable du jury conformément à la réglementation en vigueur (décret du 26/12/12).

Niveau 2 : aptitude à coordonner les opérations de deuxième et troisième catégories